



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz  
Église évangélique réformée de Suisse  
Chiesa evangelica riformata in Svizzera  
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

17.1

**Synode**  
**des 4 et 5 novembre 2024 à Berne**

## Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME) : rapport annuel 2023

### Proposition

Le Synode prend connaissance du rapport annuel 2023 de la KME – Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS.

Berne, le 13 août 2024  
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil  
La présidente      La directrice de la chancellerie  
Rita Famos          Hella Hoppe

# Conférence de coordination des organisations missionnaires et de l'EERS (KME)

## Rapport annuel 2023

La Conférence de coordination (KME, selon l'abréviation allemande) a tenu ses séances 2023 les 1<sup>er</sup> mars, 10 mai, 27 septembre et 15 novembre. Ses membres ont par ailleurs pris part à l'organisation et à la discussion menée au synode de l'EERS le 5 novembre sur l'activité missionnaire de l'Église et la relation de l'EERS avec les organisations missionnaires.

Le modérateur précédent de la KME, Martin Burkhard, s'est retiré de cette responsabilité à mi année. Pia Grossholz-Fahrni a repris cette fonction au mois d'août 2023.

Du côté de la Chancellerie de l'EERS, Damian Kessi a pris part à toutes les séances ; Martin Hirzel était également présent le 27 septembre 2023. Le Conseil de l'EERS n'a été représenté qu'à la séance du 1<sup>er</sup> mars 2023.

Les membres de la KME sont

Moderation :	Martin Burkhard (jusqu'au 30.06.2023) ; Pia Grossholz-Fahrni (dès le 01.08.2023)
EERS:	Lilian Bachmann, Damian Kessi, Martin Hirzel (séance du 27.09.2023)
DM :	Jean-Luc Blondel, Nicolas Monnier
Mission 21 :	Andrea Trümpy, Jochen Kirsch, Roland Plattner (invité à la séance du 15.11.2023)

Les procès-verbaux ont été établis par Jean-Luc Blondel.

## Activités de la KME au cours de l'année 2023

Dans sa séance du 1<sup>er</sup> mars 2023, la KME s'est penchée sur un premier document de fond sur la mission de l'Église et la relation entre l'EERS et les organisations missionnaires, préparé pour orienter la discussion synodale prévue à l'automne 2023. La KME a adressé ensuite une version actualisée de ce document pour consultation auprès des Églises cantonales, aux Conseils de Mission 21 et de DM, à la PTNER et à l'EPER ainsi qu'à des experts des Églises cantonales sur ce sujet. Le document était accompagné d'une liste de questions.

Lors de cette même séance, Martin Burkhard devait annoncer son retrait de la KME, étant appelé à rejoindre l'EPER professionnellement.

Dans la séance du 10 mai 2023, les réactions au document envoyé furent analysées, pour être prises en compte dans la reformulation du dit document. Les directeurs de Mission 21

et de DM proposèrent quelques éléments pour structurer la discussion au synode, tout en s'engageant à continuer à travailler à la préparation et à la conduite du débat synodal. Après intégration des feedbacks reçus lors de la consultation, une nouvelle version du document fut soumise pour approbation au Conseil de l'EERS.

En fin de séance, les membres de la KME exprimèrent leur point de vue sur le profil de la personne appelée à remplir la responsabilité de la modération en suggérant également quelques noms. Il fut alors décidé d'approcher Pia Grossholz-Fahrni, ancienne membre du Conseil synodal de BeJuSo, pour assumer cette fonction.

Dans la séance du 27 septembre 2023, Damian Kessi présenta la structure prévue pour le débat synodal prévu en automne 2023, l'après-midi du lundi ayant été réservé pour cela. Dans un premier temps, selon la procédure parlementaire usuelle, le papier de substance – présenté par Lilian Bachmann comme membre du Conseil – devait être discuté et approuvé. Les organisations missionnaires ont proposé d'inclure dans cette présentation initiale un petit film, préparé conjointement, présentant les activités de Mission 21 et de DM.

Dans un deuxième temps la KME examina les domaines thématiques que les membres du Synode devaient discuter, au cours d'échange en groupes. Il fut prévu que la discussion de chacun des thèmes spécifiques soit modérée par des collaborateurs et collaboratrices de la Chancellerie et des organisations missionnaires, si possible par des personnes bilingues.

La séance du 15 novembre 2023 fut essentiellement consacrée à l'examen de la discussion et des décisions du débat synodal qui, sous le point 14 de son ordre du jour, avait donc abordé la thématique de l'« Activité missionnaire de l'Église et relation de l'EERS avec les organisations missionnaires ». Les diverses propositions nées du débat furent analysées ainsi que les tâches déterminées par le Synode à l'adresse de la KME par l'intermédiaire du Conseil de l'EERS. Le contenu et la forme d'un accord-cadre furent tout d'abord définis, la KME chargeant Nicolas Monnier et Jochen Kirsch d'en établir un projet pour la première séance de 2024 de la KME. Il fut alors prévu que cet accord-cadre allait être présenté pour approbation au synode de l'EERS de l'automne 2024. La dimension du financement des organisations missionnaires par les Églises membres de l'EERS devait être examinée après l'établissement de l'accord-cadre.

Lors de chaque séance de la KME, ses membres ont procédé à un large échange d'information sur les activités en cours de chaque organisation.

Muri, le 10 août 2024  
Pia Grossholz-Fahrni